

THÉÂTRE

La logique du clan

CRITIQUE

PAR NOÉMIE PEYRARD

L'Association bourguignonne culturelle présentait *Orphelins* mardi soir au théâtre des Feuillants. Une pièce qui met en lumière la malaise d'une partie de la société.

Si un membre de ma famille commettait un crime monstrueux, est-ce que je le dénoncerais ? Et si c'était mon frère qui perpétrerait cet effroyable assassinat ? Qu'est-ce que je choisirais : le droit ou la famille ? C'est sur ce dilemme cornélien qu'est construite la pièce de l'Anglais Dennis Kelly, adaptée et mise en scène par Arnaud Anckaert.

Le sujet est on ne peut plus grave et pourtant on rit. Un rire qui vient nous libérer de la pesanteur de ce huis clos angoissant. Et, contre toute attente, on s'attache à ce



Orphelins, présenté au Théâtre des Feuillants, est un huis clos où se confrontent Liam, Helen et Dany. Photo Didier Taberlet

jeune Liam, petite chose nerveuse qu'on voudrait protéger, et qui commet pourtant un impardonnable crime raciste.

Attachant parce qu'il représente toute une frange de la population qui se sent abandonnée, moins bien dotée que les immigrés, ces « voyous de Pakistanais qui imposent leur diktat et font régner l'insécurité dans leur

quartier ». Dennis Kelly dresse ici un portrait très juste de notre société.

« Combien tu aimes cette famille ? », demande Helen à son mari qui veut appeler la police. Et la logique du clan finit par s'imposer sur celle de la raison. Le monde, en définitive, se résume à « ceux qu'on connaît » et les autres. Un terrible constat, sans appel.

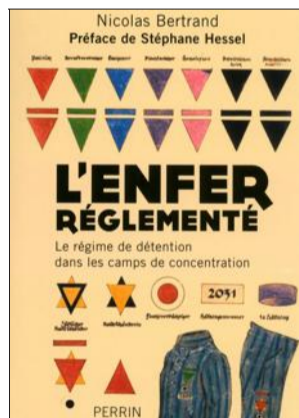
AU FIL DES PAGES

Un ouvrage de référence

Ils étaient vingt et cent, ils étaient des milliers, nus et maigres tremblants dans des wagons plombés... On commémore cette semaine l'ouverture des camps à la fin de la guerre de 1939-1945 et l'horreur absolue que les soldats américains et soviétiques découvrirent alors...

Au-delà du sadisme auxquels les détenus étaient soumis, au-delà de la mort programmée, on découvre avec stupeur en lisant l'ouvrage – tiré de sa thèse – de Nicolas Bertrand que la première caractéristique d'un camp de concentration était son organisation bureaucratique, un ensemble de règlements, arrêtés, circulaires encadrant minutieusement le quotidien des détenus.

« Outre l'intérêt historiographique majeur qu'il offre, l'ouvrage de Nicolas Bertrand s'inscrit également dans le travail de mémoire des camps en nous alertant sur une problématique aux résonances toujours actuel-



Les camps de concentration étaient organisés par des règlements. Photo LBP

les : la capacité du droit à servir la pire des exploitations », écrivait Stéphane Hessel à l'auteur, en janvier 2012.

Un propos non seulement toujours d'actualité mais qui appelle une autre interrogation, également présente tout au long de cette étude : jusqu'où est capable d'aller un être humain, sachant qu'il « obéit » aux lois en vigueur ? Ce type de constat a conduit à l'expérience de Milgram réalisée dans les années 60 et qui

cherchait à évaluer le degré d'obéissance d'un individu devant une autorité qu'il juge légitime et à analyser le processus de soumission à l'autorité.

Le livre de Nicolas Bertrand, centré sur le régime de détention dans les camps de concentration, « met à jour ce matériel jusque-là resté invisible, ou mal interprété. [...] L'ouvrage parvient à montrer les conséquences des règles applicables à la correspondance, à la répression disciplinaire ou au travail forcé. Le quotidien du détenu n'était pas caractérisé par l'arbitraire, mais se déroulait conformément à des règles bien spécifiques. »

Le livre de Nicolas Bertrand, chercheur associé au centre de recherche Université de Bourgogne/CNRS, docteur en droit, devrait faire référence.

J. REMY

➔ *L'Enfer réglementé*, chez Perrin, 390 pages, 23,90 €.

RÉSULTATS DES JEUX

MARDI 27 JANVIER 2015

EURO MILLIONS 5 10 31 33 40 + 8 10

Bons numéros	Bonnes étoiles	Grilles gagnantes en France	Grilles gagnantes en Europe	Gains
5 +	☆☆☆	0	1	21 715 116 €
5 +	☆☆	0	2	503 633,60 €
5		1	5	67 151,10 €
4 +	☆☆	6	30	5 595,90 €
4 +	☆☆	118	594	247,20 €
4		245	1 298	113,10 €
3 +	☆☆	245	1 309	80,10 €
2 +	☆☆	4 132	20 343	23,70 €
3 +	☆☆	5 790	28 960	15,90 €
3		12 709	64 278	12,00 €
1 +	☆☆	20 809	104 605	13,00 €
2 +	☆☆	85 207	426 499	8,60 €
2		195 374	966 968	3,90 €



1 gagnant en France** à 1 000 000 €

UP 854 8542

PROCHAINES TIRAGES Vendredi 30 janvier 2015

A gagner, minimum **15 000 000 €*** à EURO MILLIONS + 1 gagnant garanti en France** à **1 000 000 €** à MY MILLION

Résultats et informations : fdj.fr

3256

envoyez EM au 61 113

Les résultats de jeux sont communiqués à titre indicatif. Veuillez consulter le Journal Officiel. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel vous participez.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

Keno gagnant à vie

Tirages du MERCREDI 28 JANVIER 2015

Midi
1 2 10 11 12 15 20 22 24 27
30 31 41 46 47 57 59 63 65 68

MULTIPLIEUR x 3 JOKER# 4 306 516

Résultats et Informations : fdj.fr

Soir
4 5 9 10 14 15 20 21 22 23
28 32 33 40 44 47 59 64 66 68

MULTIPLIEUR x 1 JOKER# 7 342 353

Les résultats de jeux sont communiqués à titre indicatif. Veuillez consulter le Journal Officiel. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel vous participez.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

LOTTO

MERCREDI 28 JANVIER 2015

9 12 16 33 41 • 1

BONS NUMÉROS + Gains gagnants	Nombres de grilles gagnantes	Gains
5 BONS NUMÉROS + Gains gagnants	Aucun gagnant.	
5 BONS NUMÉROS	1	228 306,40 €
4 BONS NUMÉROS	454	1 082,20 €
3 BONS NUMÉROS	21 644	9,80 €
2 BONS NUMÉROS	314 986	4,80 €

LOTTÉRIE gagnant 334 571 grilles à 2 € remboursées.

JOKER# 7 342 353 161 470 jeux gagnants unitaires à ce tirage

A gagner, samedi 31 janvier 2015 **3 000 000 €***

Si vous avez aussi les 5 bons numéros vous accédez au JACKPOT. Sinon vous gagnez, en plus de vos gains éventuels, la somme des deux euros pour chaque grille comportant le 1^{er} Chance gagnant pour le tirage LOTTO® ou SUPER LOTTO® concerné.

Résultats et informations : fdj.fr

3256

envoyez LOTO ou 61 113

Les résultats de jeux sont communiqués à titre indicatif. Veuillez consulter le Journal Officiel. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel vous participez.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)